



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Justine

QUE

Suite à une demande de dérogation mineure déposée par Immeuble 192 inc., le conseil municipal de Sainte-Justine statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire du 2 avril 2026 à 19 h 30 à la Mairie de Sainte-Justine :

NATURE ET EFFET :

Afin de permettre la conception d'une galerie, d'un escalier et d'un perron en béton pour une nouvelle porte d'accès dans le but de créer un nouveau local commercial.

EFFET DE LA DEMANDE :

Permettre la conception d'une galerie, d'un escalier et d'un perron en béton pour une nouvelle porte d'accès dans le but de créer un nouveau local commercial. La base de l'escalier sera à 5.99 mètres au lieu de 7.2 mètres et le perron sera situé à 5.62 mètres au lieu de 7.2 mètres.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Matricule : 1640-27-4548
Lot # 6 631 009
192, route 204, Sainte-Justine
Zone 16-CH

FAIT À SAINTE-JUSTINE, CE 17 MARS 2026

Frédéric Giguère

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Frédéric Giguère, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon sergent d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité, entre 9 h et 16 h 30 le 17^e jour du mois de mars 2026 conformément au Règlement numéro 239-25 sur les modalités de publication des avis publics.

Frédéric Giguère

Directeur général et greffier-trésorier



SAINTE-JUSTINE